

Les avantages de l'engagement en qualité de bénévole

Les organismes sans but lucratif, les organismes bénévoles et la société dans son ensemble retirent des avantages du travail des bénévoles. Les bénévoles eux-mêmes retirent des avantages de leur engagement en qualité de bénévoles, selon l'Enquête nationale sur les dons, le bénévolat et la participation¹ de 2000.

Les principaux avantages de l'engagement en qualité de bénévole

Plus des trois quarts des bénévoles (79 %) ont déclaré que cet engagement leur avait permis de progresser dans leurs compétences interpersonnelles, par exemple, dans la compréhension et dans la motivation des autres, ainsi que dans la gestion des situations difficiles.

Un peu plus des deux tiers des bénévoles (68 %) ont déclaré que leur engagement en qualité de bénévoles leur a permis d'améliorer leurs compétences en matière de communication. Soixante-trois pour cent des bénévoles ont déclaré mieux connaître des questions liées à leur engagement en qualité de bénévoles.

Les effets d'un engagement plus important

Le pourcentage de bénévoles qui déclarent avoir acquis des compétences particulières, grâce à leur engagement en qualité de bénévoles, augmente régulièrement en fonction du nombre d'heures de leur contribution. Par exemple, plus des trois quarts des bénévoles (78 %) ayant fait don de 188 heures de leur temps ou plus ont signalé avoir acquis des compétences en communication, par comparaison avec à peine plus de la moitié des bénévoles ayant fait don de 19 heures de leur temps ou moins. Des schémas analogues se constatent, bien que moins nettement, pour les autres compétences.

L'acquisition de compétences professionnelles motive les bénévoles à s'engager

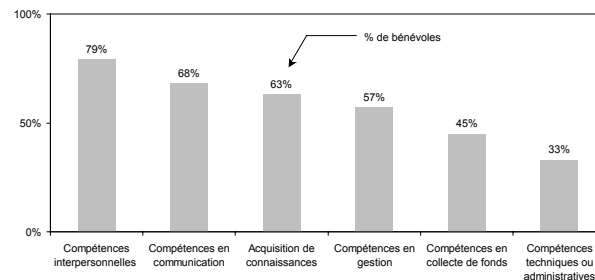
Le travail bénévole est souvent perçu comme un moyen d'acquérir des compétences professionnelles et d'améliorer ses débouchés professionnels. Près d'un quart des bénévoles (23 %) ont déclaré travailler bénévolement pour cette raison.

Le désir d'améliorer ses débouchés professionnels est ce qui motive beaucoup plus fréquemment les jeunes et les personnes sans emploi à travailler bénévolement que les autres bénévoles. Plus de la moitié des bénévoles âgés de 15 à 24 ans (55 %) ont déclaré travailler bénévolement pour améliorer leurs débouchés professionnels. Ce chiffre est tombé à 27 % chez les personnes âgées de 25 à 34 ans. Quarante-deux pour cent des personnes sans emploi ont justifié ainsi leur engagement en qualité de bénévoles*, par comparaison avec 22 % seulement des bénévoles occupant un emploi ou ne faisant pas partie de la population active.

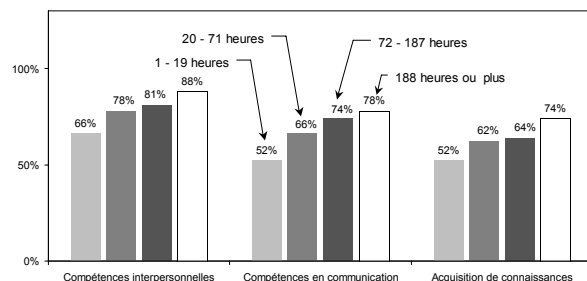
¹ Les estimations de l'ENDBP sont fondées sur les dons de charité et les activités de bénévolat signalés par les Canadiens âgés de 15 ans et plus, au cours d'une période d'un an.

* Les limites de la taille de l'échantillon ont une incidence sur la fiabilité de cette estimation.

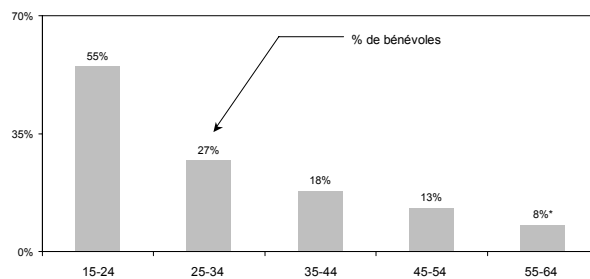
Bénévoles ayant signalé une amélioration de leurs compétences, grâce à leur engagement en qualité de bénévoles



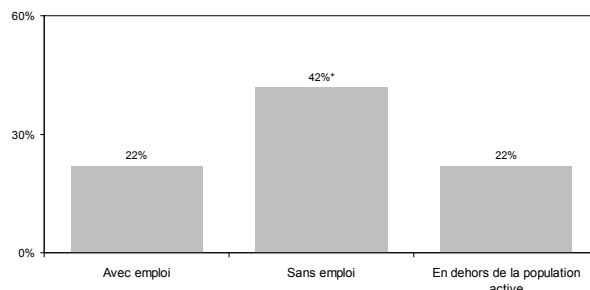
Bénévoles ayant signalé une amélioration de leurs compétences, selon la moyenne des heures de travail effectuées



Engagement en qualité de bénévole pour améliorer ses débouchés professionnels, selon l'âge



Engagement en qualité de bénévole pour améliorer ses débouchés professionnels, selon la situation professionnelle



Les avantages du bénévolat en matière d'emploi

En règle générale, les groupes qui sont les plus susceptibles de travailler bénévolement pour améliorer leurs débouchés professionnels sont également ceux qui sont les plus susceptibles de déclarer que leur engagement en qualité de bénévoles leur a permis d'améliorer leurs compétences et leurs débouchés professionnels.

Par exemple, les bénévoles âgés de 15 à 24 ans étaient plus susceptibles de signaler que leur travail bénévole se traduisait par une amélioration de leurs compétences en communication (82 %) et de leurs compétences interpersonnelles (77%), que les bénévoles plus âgés. Toutefois, les personnes âgées de 55 à 64 ans étaient plus susceptibles de signaler que leur travail bénévole se traduisait par une acquisition des connaissances.

Les bénévoles sans emploi salarié sont plus susceptibles de signaler leur meilleure maîtrise des compétences en communication que tous les autres bénévoles. Trois quarts des bénévoles sans emploi salarié (75 %) ont signalé avoir progressé dans la maîtrise des compétences en communication, contre 68 % des bénévoles occupant un emploi salarié et 66 % des bénévoles n'appartenant pas à la population active. Des schémas analogues se constatent, bien que moins nettement, pour les autres compétences.

À peine la moitié des bénévoles âgés de 15 à 24 ans et occupant un emploi salarié (49 %) ont déclaré que leur travail bénévole leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences qu'ils peuvent appliquer directement dans leur emploi. De plus, près d'un quart des bénévoles âgés de 15 à 24 ans (24 %) a déclaré que leur travail bénévole les a aidés dans le passé à obtenir un emploi.

La conclusion la plus convaincante sur l'utilité du travail bénévole pour trouver plus facilement un emploi est la suivante : 28 % des bénévoles sans emploi salarié (et 16 % des bénévoles occupant un emploi salarié) ont déclaré que leur engagement en qualité de bénévoles les avait aidés à trouver un emploi dans le passé et 62 % des bénévoles n'occupant pas d'emploi salarié ont déclaré que leur engagement en qualité de bénévoles les aiderait à trouver un emploi dans l'avenir.

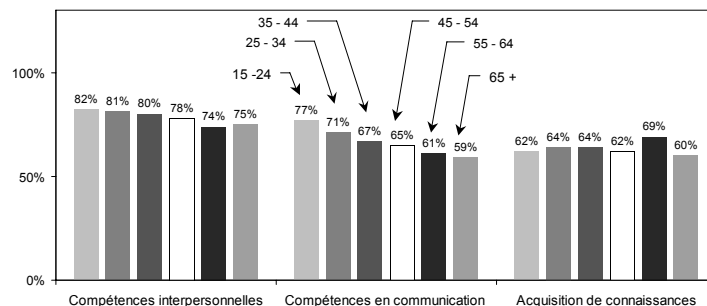
Pour plus de renseignements sur les résultats de l'Enquête nationale de 2000 et 1997 sur les dons, le bénévolat et la participation, y compris le texte complet du rapport synthèse *Canadiens dévoués, Canadiens engagés*, visitez notre site web à www.donetbenevolat.ca.

Nous tenons à remercier le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) pour l'aide qu'il nous a apportée pour la production de ce feuillet de renseignements.

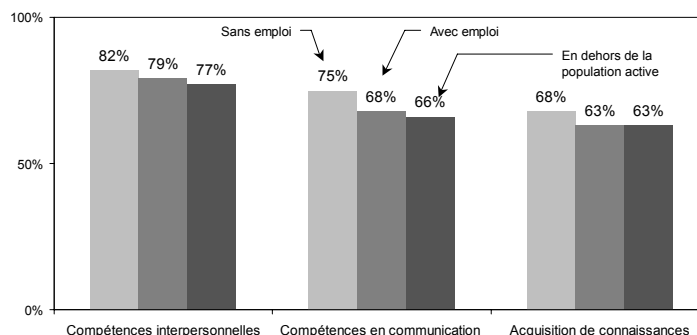
Centre canadien de philanthropie
Programme de recherche
425 avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario), M5G 1T6
téléphone 416.597.2293
télécopieur 416.597.2294

© 2004, Centre canadien de philanthropie

Bénévoles ayant signalé une amélioration de leurs compétences, selon leur situation professionnelle



Bénévoles ayant signalé une amélioration de leurs compétences, selon leur situation professionnelle



Bénévoles ayant signalé une amélioration de leurs compétences, selon la tranche d'âge

